

BERTRIX Conseil communal

Des budgets 2019 qui suscitent des débats

Deux votes négatifs pour le budget du CPAS, deux abstentions pour l'ordinaire communal, cinq votes négatifs pour l'extraordinaire : ça discute !

● Yvon JUSSERET

La première véritable séance de la nouvelle assemblée débute par la réunion commune avec le conseil de l'action sociale et la présentation du budget du CPAS par la présidente Vinciane Pierrard. Premier constat : l'intervention communale diminue : on passe d'un montant de 1 121 130 € à 1 050 734 € sur un total de 3 518 762 €. Pour les dépenses, celles du personnel atteignent 37,21 % du budget. Quant aux recettes, ce sont celles de transferts qui représentent la plus grosse part du gâteau avec 55,58 % du budget. Le service extraordinaire fait apparaître une somme de 10 000 € pour l'achat de matériel.

Le sourire mais le sou rare

C'est par cette formule du groupe Impulsion que Vinciane Pierrard a qualifié son budget CPAS. Au travers de différentes pages, la présidente du CPAS apporte des précisions sur les résultats 2018. À titre d'exemples, on note 131 dossiers de revenu d'intégration sociale, 572 mé-

nages ayant bénéficié de différentes aides sociales, plus de 34 000 repas à domicile, 109 dossiers de suivis RIS, 440 demandes de médiation de dettes, 53 gestions budgétaires et au niveau de la locomobile, ce sont 12 véhicules qui sont sur les routes pour desservir 19 communes pour 17 437 km payants.

Vinciane Pierrard présente la future structure des résidences services « Le Jardin argenté » dont l'inauguration aura lieu le 20 janvier prochain. Au vote, Jean-Pierre Graisse et André Chanteux (Écolo) exprimeront un vote négatif.

Pour ce qui concerne le budget communal 2019, la nouvelle échevine des Finances Cécile Barras en a présenté la partie ordinaire soulignant notamment qu'aucune taxe communale n'a été revue à la hausse. Idem pour les additionnels et le précompte immobilier. « Un budget en équilibre qui continuera à soutenir les différentes associations qu'elles soient culturelles, sportives ou autres et qui présente un boni de 2 585,43 € sur un total de 12 928 835,47 € », souligne-t-



Baptême du feu pour la jeune échevine des Finances, Cécile Barras.

Foto

elle avant de répondre aux questions de la minorité pendant que Mathieu Rossignol tournera page par page les éléments du budget ordinaire.

Les interventions porteront notamment sur la taxe sur les immeubles inoccupés jugée insuffisante par Philippe Gotal, sur les frais de poursuite doublés notés par Jean-Pierre Graisse qui insistera pour qu'une réflexion globale soit réalisée sur le domaine de la Morépire.

Les interventions les plus « musclées » viendront de Marc Bodson qui répétera plusieurs fois « le manque de marges dont dispose la Commune pour engager des financements structurels ».

« Un budget prudent, ça ne me rassure pas pour la suite », relè-

ve-t-il. En réponse, Mathieu Rossignol précisera qu'un effort a été réalisé dans tous les secteurs au vu notamment des revenus incertains de la forêt. Abstention au vote des deux conseillers Écolo.

L'échevin Michel Hardy présente le budget extraordinaire avec une somme de 4 247 389,94 €. Un montant qui fait à nouveau bondir Marc Bodson (minorité) qui souligne qu'il représente la moitié du budget précédent et qui « ne permet pas des investissements structurels pour le développement de Bertrix ». Réponse de l'échevin : « Des investissements importants ont déjà été réalisés. » Au vote : deux abstentions (Jean-Pierre Graisse et André Chanteux et cinq votes négatifs du groupe Union. ■

VITE DIT

Convention Smart City

Le bourgmestre Mathieu Rossignol a présenté les grandes lignes de cette convention passée avec Idélux. « Nous aurons un accès plus rapide pour le travail des services communaux avec un coût plus intéressant. Si nous confions à Idélux cette mission, c'est aussi pour nous aider à répondre à différents appels à projets avec des subventions à venir », note Mathieu Rossignol. Un budget de 5 000 € est prévu. Dominique Roiseux fait remarquer qu'il ne faut pas oublier ceux qui ne pourront pas avoir accès à ces services internet.

Marchés hebdomadaires

L'échevin Axel Istace apporte quelques précisions quant à la remise du service des marchés hebdomadaires à une société privée. « C'était déjà le cas cette année, mais la société qui l'organisait arrête au 31 décembre. Nous avons donc pris contact avec une autre société privée de la région de Seraing qui organise déjà plusieurs marchés en Wallonie. Ce qui nous garantit un meilleur dynamisme dans cette organisation », relève-t-il.

L'album photos des bébés 2018

Vous êtes devenu(e)
maman, papa, mamy,
papy,... en 2018 ?

Mettez votre bébé
à la Une de notre journal !

Dès aujourd'hui, envoyez-nous la photo de votre bébé né en 2018.

Nous la publierons dans notre supplément
L'album photos des bébés 2018
qui paraîtra le mardi 29 janvier prochain.
Rendez-vous sur lavenir.net/bebes.

Date limite d'envoi de votre photo : 13/01/2019.

Je serai dans le journal **l'avenir**